



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Monique Laurent

1^{er} adjoint Christian Martinon

2^e adjointe Nicole Thivard

3^e adjoint Serge Malet

4^e adjointe Isabelle Kapfer-Serve

5^e adjoint Alain Dargère

Conseiller délégué Pierre Hulin

Conseillers municipaux :

Marie-Bernadette Coquard

Jean-Pierre Chabrant

Floriane de Camaret

Evelyne Dutour

Daniel Lainé

Isabelle Seemann

Vincent Marty

Colette Bonnet

Bruno Buisson

Marie-Claude Chancellier

Jean-Yves Dutour

Luc Fornas

PUBLICATION

Directrice de publication :

Monique Laurent

Conception & Rédaction :

Commission Vie associative

et Communication

Contact publication :

com.mairiesavigny69@gmail.com

Contact mairie :

mairie@mairie-savigny69.fr

Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :

www.mairie-savigny69.fr

Facebook Mairie Savigny-Rhône

950 exemplaires

Dans ce numéro

P.1 Edito & brèves municipales

P.2 Vie municipale

P.7 Informations locales

P.10 Les écoles

P.11 Conseils municipaux

P.19 Marché de Noël

P.20 Manifestations culturelles & sportives

L'édito du Maire

**Madame, Monsieur,
Chères Savignaises, Chers Savignois,**

Après des mois de contraintes liées à la pandémie, quel plaisir de revoir des animations dans le village ! Félicitons tous les conscrits qui sont restés motivés et ont réussi à construire de jolis chars pour un défilé haut en couleurs, le long duquel nous étions nombreux à être heureux de nous retrouver. Bravo également aux Brigadiers Enflammés qui, pleins d'humour, nous ont offert un bon moment de détente avec leur pièce intitulée « Avis de tempête » : alors que nous redoutions toujours les vagues de Covid 19, il fallait oser ! Nous remercions aussi tous les bénévoles des associations qui ont relancé leurs activités indispensables à la vie et au dynamisme du village : pour les soutenir dans cette période difficile le conseil municipal a attribué cette année plus de 48000 euros de subventions aux associations.

Moment de plaisir et d'émotion aussi mi-octobre à l'occasion de la remise de la médaille du travail à trois agents et du départ de la collectivité de trois autres. Nous les remercions une nouvelle fois de leur implication au sein de la collectivité.

C'est également avec plaisir que nous avons ouvert le city stade et nous sommes heureux de voir que quotidiennement des jeunes s'y amusent. Nous félicitons aussi les jeunes qui ont participé aux chantiers jeunes organisés cet été et durant les vacances de la Toussaint, en collaboration avec la CCPA. Avec sérieux et implication ils ont, par petits groupes, nettoyé les abords du Pavillon de l'Amitié au Chalet Montange, créé du mobilier pour la cour de la médiathèque et rénové la façade du Petit Théâtre. D'autres chantiers auront sans doute lieu l'an prochain : les jeunes peuvent déjà proposer leurs idées.

Après l'enquête publique concernant notre projet de modification du PLU, où chacun a pu s'exprimer, c'est avec une grande satisfaction que nous avons reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur. Cette modification sera donc effective d'ici quelques semaines, après son approbation par le conseil municipal.

La réflexion pour le pôle santé avance bien. Nous avons rencontré les professionnels de santé intéressés afin d'adapter notre projet à leurs besoins. Le bureau d'étude qui nous accompagne nous proposera prochainement plusieurs avant-projets et pour chacun les estimations financières des travaux.

La commission Environnement réfléchit à **l'aménagement du terrain en gore** : pour recueillir vos idées et affiner notre projet, nous vous proposons de vous exprimer par mail ou par courrier, ou directement en répondant au sondage sur le site internet de la mairie, et vous donnons **rendez-vous le samedi 11 décembre lors d'une réunion participative** au cours de laquelle nous vous **présenterons aussi notre plan de mandat**.

La fin de l'année s'annonce animée à Savigny avec le repas du CCAS, le marché de Noël, la chaudière des classes en 2, le centenaire de notre monument aux morts le 5 décembre, le concert de Noël ... de quoi nous retrouver et partager encore de bons moments.

Bonne fin d'année à tous,

Monique LAURENT,
Maire de Savigny.

BREVES MUNICIPALES

Ouverture déchèteries :

Courzieu-La Brevenne

Lundi et mercredi de 14h à 17h

Mardi et vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h

Samedi de 9h à 17h

Fleurieux sur L'Arbresle

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 14h à

17h - Samedi de 9h à 17h

Horaires d'hiver

Bruits de voisinage (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 27 juillet 2015)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouverts : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Des employés communaux à l'honneur

La mairie avait des airs de fête ce vendredi 15 octobre. Et c'est lors d'un temps convivial entre employés communaux actifs, retraités et élus que de beaux événements ont été célébrés, avec beaucoup d'émotions.

Remise des médailles du travail

Ces médailles d'honneur récompensent, rappelle Monique Laurent, à la fois l'ancienneté au sein de la collectivité mais aussi l'engagement pour le service public. L'ancienneté est calculée sur un temps de travail effectif c'est-à-dire en équivalent temps plein.

🏆 **Une médaille d'or pour 35 ans de service à Gaby CHARLES** : entré à la commune en 1981 d'abord comme stagiaire, il est aujourd'hui adjoint technique principal de première classe.

🏆 **Une médaille de vermeil pour 30 ans de service à Gisèle MUZEL** : entrée le 1^{er} septembre 1982 comme agent au service des écoles, elle a depuis 1991 le titre d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

🏆 **Une médaille d'argent pour 20 ans de service à Nathalie ROUX** : entrée le 26 octobre 1987 comme agent aux services des écoles, elle a aussi obtenu le titre d'ATSEM en 1990.



Vous trouverez plus de photos dans le prochain Bulletin Municipal annuel.

Plusieurs départs

🌸 **Le départ à la retraite de Christiane NOVE-JOSSERAND**
Partie à la retraite depuis 1 an, les circonstances n'avaient pas permis de nous réunir à ce moment-là. Entrée le 28 septembre 2002, elle a travaillé notamment pour la surveillance de la cantine, du ménage dans les écoles et du temps d'accueil pour la garderie périscolaire.

🌸 **Le départ de la mairie d'Agnès LEBLANC** qui nous a quittés pour une nouvelle aventure professionnelle, fin octobre.

🌸 **Le départ de Julia LIAGER** qui quitte la médiathèque après la fin du congé parental de Laura MAILLOT.

La commune les remercie toutes et tous sincèrement pour leur implication et le travail réalisé au service de la collectivité. Discours, cadeaux, et petits fours, tout était réuni pour les féliciter, les remercier et souhaiter bonne chance dans leurs nouveaux projets à celles qui nous quittent.

Nous vous présentons ...

Christine MESTA à l'accueil de la mairie.

Christine Mesta, originaire de Villefranche sur Saône, et domiciliée à Sarcey, a intégré l'équipe administrative du personnel communal le 1^{er} septembre 2021. Auparavant en poste à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à Lyon, elle souhaitait occuper un poste plus polyvalent et dans un environnement moins citadin que Lyon. Elle reprend donc le poste d'Agnès Leblanc à l'accueil de la mairie, avec les mêmes missions (état civil, listes électorales, les arrêtés de voirie et l'urbanisme, la gestion des salles de réunion, et le cimetière).



Et Laura MAILLOT de retour à la médiathèque

De retour de congé parental, Laura Maillot reprend son poste à la médiathèque.



Retour de Médéric BOISSET

Après être parti en disponibilité pour convenance personnelle début juillet, Médéric a demandé sa réintégration au sein de la commune. Son retour prévu pour le 15 novembre va permettre de renforcer l'action de l'équipe technique que ce soit pour l'entretien des locaux communaux ou de la voirie.

Poste de DGS

Dorian DA SILVA, arrivé début juillet en remplacement de Stéphane VILLAIN sur le poste de DGS (Directeur Général des Services) a terminé sa mission le 20 octobre. La commune a fait appel au service de remplacement du Centre de Gestion.

L'équipe de Police Pluricommunale

Nathalie GOYET, Cheffe de Service de Police Pluricommunale de la Vallée de la Brenne, assistée de Florent FERRER, Policier municipal et de Jean-Pascal PINET, Agent de Surveillance de la Voie Publique. Ils interviennent 7h par semaine pour la commune de Savigny.

Ils partagent leur temps sur 8 communes.

Leurs missions sont nombreuses comme la sécurisation des abords de l'école, la lutte contre la divagation des animaux, le stationnement abusif des véhicules, les problèmes d'insalubrité dans les logements, les problèmes de voisinage, la reprise des concessions du cimetière. Ils ont aussi un rôle d'appui des élus, en vérifiant le respect des arrêtés du maire, et pour tout ce qui est en lien avec l'urbanisme. Il ne faut donc pas hésiter à signaler tout problème en mairie.



Cette rubrique vous présente les travaux passés ou en cours des différentes commissions composant le Conseil Municipal

Des projets en réflexion



Pôle Santé

Les premières esquisses de plans dans le bâtiment de l'ancienne mairie ont été réalisées par Mr Flamand du Cabinet ACS (Assistance Maîtrise d'ouvrage). Après avoir reçu un bon accueil du Comité Professionnel Territorial de Santé (CPTS), le projet a été présenté aux professionnels de santé potentiellement intéressés lors d'une rencontre du 4 novembre. Nous vous tiendrons prochainement informés de la suite de ce dossier.

Aménagement du Terrain en gore

A vos agendas !
La mairie vous invite à une

**Réunion participative
sur l'aménagement du
terrain en gore**
Samedi 11 décembre
à 9H30 - Salle C.Gouttenoire



Ce sera aussi l'occasion de présenter le calendrier prévisionnel des projets du mandat.

Jusqu'au 28 novembre, vous pouvez aussi répondre au **sondage** :

- ? Quels sont, selon vous, les principaux atouts du terrain en gore ?
- ? Quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées à cet espace pour le rendre plus agréable ?

Pour répondre, vous pouvez déposer votre avis :

- Directement en mairie
- Par mail à mairie@mairie-savigny69.fr
- Ou remplir ce sondage en ligne sur le site de la mairie <http://www.mairie-savigny69.fr/> (en première page dans « Dernières actualités »)

Quels commerces à Savigny ?

Nous souhaitons constituer un **groupe de travail** composé d'élus et de Savignois et Savignaises pour réfléchir ensemble sur le type de commerce qui pourrait s'installer à Savigny.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître avant le 25 novembre,

- Directement en mairie
- Par mail à mairie@mairie-savigny69.fr
- Par message privé sur notre page Facebook @mairiesavigny69

Commission Vie Associative et communication

Lancement de la saison 2021/2022 avec Le forum des associations le samedi 4 septembre à la salle du Trésocle

La météo était au rendez-vous et une grande partie des stands s'est installée dehors. Comme d'habitude, les bénévoles ont répondu nombreux pour présenter leurs activités et prendre les inscriptions. Entre activités sportives, expression artistique, culturelle, ou sociale, chacun peut trouver un loisir correspondant à ses envies, avec cette année une nouvelle activité de cours de théâtre avec l'association Chaos Canem.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur adaptation aux contraintes sanitaires, avec notamment les contrôles du pass sanitaire.

Espérons que cette saison se déroule de manière sereine, la vie associative est importante dans le maintien d'une vie sociale, et chacun de nous apprécie de retrouver des moments de convivialité, tout en restant vigilants aux gestes barrières.

Le forum s'est clôturé par le verre de l'amitié et la remise d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants. Peu de nouvelles familles à ce pot de bienvenue, mais n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour récupérer ce livret d'accueil, où il est possible de retrouver toutes les informations utiles sur notre commune.



Pour tous, ce livret d'accueil est consultable sur le site internet de la mairie : www.mairie-savigny69.fr

Subventions aux associations

Cette année, les demandes de subvention des associations étaient plus importantes que le budget alloué. Il a fallu faire des arbitrages, mais c'est malgré tout presque 50 000€ qui ont été attribués, soit 21 535€ pour les activités culturelles et sportives, et 27 290€ pour les associations à vocation sociale. Une part importante a été accordée au Restaurant scolaire, 15 000€, qui doit faire face à une diminution du nombre de repas, mais pour des charges qui restent aussi élevées. Globalement, le soutien à la vie scolaire et périscolaire représente 26 585€.

Nouvelles du P'tit Marché Savignois

Vous avez pu le constater, Corinne Clavaron avec le stand Ô Trésor des plantes n'est pas revenue au P'tit marché du vendredi. Elle s'est engagée sur d'autres projets professionnels.

Elle vous retrouvera néanmoins au Marché de Noël !

C'est plus d'une dizaine de commerçants au total, entre permanents et ponctuels, que vous retrouvez chaque vendredi de 15h30 à 19h. Soutenez le commerce local !



Notez dans vos agendas le **Marché de Noël le Vendredi 26 novembre** : Voir le programme en page 19.

Attention, en décembre, comme les derniers vendredis tombent les veilles de Noël et du Réveillon du Jour de l'an, le marché sera avancé aux **Mercredis 22 et 29 décembre**.

L'Association Terre de Liens au marché le 15 octobre

L'association est venue présenter son action et le projet avec la Ferme du Petit Arbre de Jean-René Bourrat, pour laquelle il est possible d'acheter des parts pour financer l'acquisition de la ferme.

Terre de Liens en quelques mots.

Enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer, et développer l'agriculture biologique et paysanne. Voici les engagements qui mobilisent Terre de Liens à travers 21 régions de France. Leur initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne atypique : l'épargne et les dons du public permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité et le respect des sols.

Un groupe local L'Arbresle Brévenne Turdine s'est constitué sur le territoire il y a maintenant trois ans.

La ferme du Petit Arbre à Savigny est la première acquisition par Terre de Liens.

Le projet économique de Jean-René Bourrat, le nouveau fermier, est basé sur le maraîchage qui occupera à terme 4 Ha. Ce maraîchage est inséré dans un ensemble de polyculture cohérent intégrant des terres de grandes cultures (céréales, engrais vert...), des zones de pâture et une zone boisée, ce qui est favorable à la biodiversité. Une retenue collinaire permet l'irrigation de la zone dédiée au maraîchage. Ce projet occupe actuellement deux emplois et dans un avenir proche, trois. Il est maintenant temps pour le groupe local de collecter de l'épargne citoyenne pour financer l'acquisition de la ferme. Pour faire connaître ce projet et le mouvement Terre de Liens, trois rencontres avec les citoyens ont déjà eu lieu en octobre.

www.terredeliens.org



Commission Environnement et Cadre de Vie

Déchets

La quantité de déchets ramassés sur le bord du réseau routier national a presque triplé en 10 ans. **1,4 TONNE PAR KILOMÈTRE** : c'est le poids des déchets ramassés en 2019 par les agents d'exploitation de la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (il s'agit d'une moyenne calculée sur tout le réseau de la DIR), en 2011 le poids était de 0,5 tonne.

Un Français sur trois " avoue " jeter des déchets par la fenêtre de sa voiture !

Bien heureusement, nous sommes loin, sur les routes de Savigny de ces chiffres incroyables, mais pourtant, on constate de nombreux déchets de toutes sortes dans les bas cotés : canettes métalliques, mouchoirs, sacs plastiques entre autres et actualité oblige les masques !

Merci à vous tous de bien vouloir sensibiliser votre entourage sur ce fléau et bien expliquer que tous ces déchets se retrouvent, dans nos ruisseaux, dans nos rivières, nos fleuves, la mer et enfin dans nos estomacs par l'intermédiaire des poissons et coquillages.

De récentes études estiment qu'un être humain ingère en moyenne l'équivalent d'une carte de crédit ?

- A - Au cours de toute notre vie
- B - Par jour
- C - Par semaine
- D - Par an



Réponse en page 10



Actions en cours de la commission

- Mise en place dans la commune d'un ensemble de bancs, poubelles et cendriers.
- Installation de toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite équipées d'un système de nettoyage et désinfection automatisé.
- Organisation d'une prochaine réunion participative sur l'aménagement du terrain de gore.
- Plantation d'arbres et d'arbustes à divers endroits de la commune, City Stade, Chalet Montange, aire de pique-nique du chemin de la rivière.
- Pour compléter la sécurisation routière, travail avec la commission voirie pour la mise en place sur la RD7 à l'entrée de la commune, d'une chicane pour ralentir les véhicules venant de Sain Bel avant le CHAUCIDOU.

Commission Voirie

City stade

Les travaux sont presque terminés, il ne reste plus que la plantation d'arbres et d'arbustes au tour de la plateforme prévue qui se fera courant novembre par l'entreprise Nature. Cela n'a pas empêché de l'ouvrir le 15 octobre pour les jeunes de Savigny qui étaient impatients de pouvoir profiter et se défouler sur cette espace de jeu.



Stockage de la Font Porée

Le nettoyage du bassin et le rangement de l'aire de stockage ont été minutieusement réalisés : un chantier important conduit avec sérieux et application par cinq élèves qui préparent un BTS en alternance à l'école d'apprentissage de Chessy les Mines. Cela permettra de nous projeter sur la prochaine restauration du lavoir et l'aménagement de ses abords.



Tables de pique-nique

Suite au vol d'une table et la dégradation d'une poubelle route de Bibost (vers le pont du Trésoncle) au mois de mai, vous pourrez apprécier deux nouvelles tables, en espérant qu'elles ne soient pas vandalisées.



Pont Barraquin

Les gardes corps étant détériorés, des nouveaux plus sécurisants ont été fabriqués et changés par l'entreprise ACT début septembre.



Commission Urbanisme

PLU

L'enquête publique portant sur les modifications du PLU s'est déroulée du 6 septembre au 6 octobre. Le commissaire enquêteur a tenu trois permanences en mairie pour recevoir toutes les personnes qui souhaitent le rencontrer. Quelques remarques ont été émises et seront analysées par la commission urbanisme. La proposition de modification sera ensuite soumise au vote du Conseil Municipal.

Résidence Saint Louis

Le projet étant situé en zone archéologique sensible, des sondages préventifs ont été réalisés en juillet. Le constructeur est maintenant en attente de la clause libératoire qui doit être délivrée par le Préfet pour démarrer la construction. Initialement prévus en septembre, les travaux débuteront vraisemblablement au cours du 1^{er} trimestre 2022. Ce projet a remporté un vif succès auprès des Savignois et sans doute il démontre aussi le besoin de créer des logements à Savigny puisqu'à ce jour, il ne reste que trois logements à vendre.

Quartier de Grange Chapelle

Ce futur quartier qui sera aménagé après la modification du PLU sera composé de logements collectifs et individuels groupés. La commission urbanisme travaille avec le futur aménageur qui a signé un compromis d'achat des terrains. Notre ambition est de construire un nouveau quartier qui soit agréable et qui s'intègre parfaitement dans le paysage. Nous prévoyons une présentation de ce projet à la population au cours du 1^{er} trimestre 2022.



Commission Services à la personne

Chantiers jeunes

Initiés par la C.C.P.A. et en partenariat avec le centre de loisirs Léo Lagrange, la mairie a organisé 3 chantiers jeunes en 2021.

2 chantiers du 19 au 23 juillet

10 jeunes, âgés de 14 à 17 ans par groupe de 5, accompagnés par J.P. Chabrant, J.Y. Dutour et L. Fornas, encadrants techniques, ont réalisé un salon de jardin en palettes pour la cour extérieure de la médiathèque, réaménagé l'esplanade du parc Chalet Montange et repeint la rambarde jouxtant le pavillon de l'amitié (un grand merci à la SMAD et à l'entreprise BONNEPART pour la fourniture des palettes).

Chantier du 25 au 29 octobre

5 jeunes Savignois âgés de 14 à 15 ans ont participé à ce chantier. Leur travail consistait, d'une part, au marquage de la soixantaine de tables en bois entreposées à la salle du Trésorcle et prêtées occasionnellement à la population et, d'autre part, au rafraîchissement d'une partie du mur du Petit Théâtre, à repeindre la porte et à réaménager et fleurir le trottoir en bordure de route.

Les 2 encadrants techniques, J.P. Chabrant et P. Hulin ont guidé et accompagné ces jeunes dans leur découverte du monde du travail.



Une gratification de 100 € leur sera versée par la C.C.P.A. ainsi qu'un bon cadeau d'une valeur de 50 € par la commune.

Le dernier jour, le Maire, Monique Laurent est venue admirer le travail accompli et féliciter chacun pour leur esprit d'initiative et leur enthousiasme tout au long de la semaine.

Conseil municipal des enfants

La commission réfléchit à la création d'un conseil municipal des enfants. Sa mise en place est prévue au 1er semestre 2022.

Conseiller numérique

Un conseiller numérique dépendant de la C.C.P.A. devrait intervenir sur notre territoire début 2022.

Il accompagnera les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives lors de permanences non définies à ce jour.

Médiathèque

«Premières pages»

Mercredi 13 octobre, une dizaine de petits Savignois nés en 2020 et 2021 ont reçu un album de la Médiathèque du Rhône ainsi qu'une peluche «bienvenue à Savigny» lors d'un goûter organisé par la médiathèque.

Lors du dernier conseil municipal du 26 octobre 2021, il a été décidé de mettre en réseau la médiathèque de Savigny avec celles des communes de Sain Bel, Sourcieux les mines, St Pierre la palud et Fleurieux sur l'arbresle. Ce réseau, appelé les 4SF, offrira aux lecteurs un plus large choix d'ouvrages avec un catalogue en commun et un accès possible à chacune de ces médiathèques. Il a été également décidé la gratuité de l'adhésion mais l'inscription sera toujours obligatoire pour emprunter des livres.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Repas des retrouvailles

Après tous ces mois de confinement et d'interdiction de rassemblement, les membres du C.C.A.S. sont heureux d'organiser et de convier les plus de 70 ans à un repas le samedi 20 novembre à 12h00.

Colis de Noël 2021

Les préparatifs sont en cours, il sera distribué lors de l'arbre de Noël organisé par le Trait d'Union de l'Amitié le dimanche 12 décembre et lors d'une **permanence en mairie le vendredi 17 décembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**. Les personnes de plus de 70 ans, résidant à Savigny depuis peu, peuvent se signaler en mairie pour en bénéficier.

Les actus de la **MÉDI@THÈQUE**

La médiathèque est désormais gratuite pour tous ! Profitez-en!



Nous allons changer de logiciel de prêts : nous passons de Pergame Micro à Orphée NX qui proposera un portail pour les usagers. De ce fait **vos médiathèque sera fermée du mardi 07 décembre au vendredi 10 décembre**. Merci de votre compréhension pour ces désagréments.



Et si vous deveniez bénévoles à la Médiathèque de Savigny?

Nous recherchons des personnes pour nous aider à tenir les permanences et réaliser toutes les différentes missions nécessaires à la vie dynamique de notre Médiathèque municipale, bien commun de notre village.

Il faudrait des personnes lors des permanences des mercredis après-midi et les samedis matins, mais il y a du travail «invisible» qui s'exécute en dehors de ces horaires, et lors d'animations ponctuelles selon vos disponibilités.

C'est avec grand plaisir que l'équipe actuelle vous accueillera.



Île aux histoires

Le mercredi 15 décembre à 16h30. Thème à définir.



Grainothèque

Vous pouvez toujours échanger des graines de plantes, de fleurs, de légumes et de fruits.



Les nouveautés

Horaires d'ouverture:

mardi : 16h30 à 18h30
mercredi : 15h à 18h30
jeudi : 10h à 12h
vendredi : 16h30 à 18h30
les samedis impairs : 10h à 12h

Contact:

Laura Maillot
09.66.91.57.87.
mediathequesavigny@orange.fr

Informations diverses

Nouvelle campagne 2021/2022 des Restos du Cœur de l'Arbresle

La campagne d'été se termine le 29 octobre, et après 3 semaines de fermeture, les locaux pour l'aide alimentaire et l'aide à la personne seront ouverts à partir du **22 novembre 2021 jusqu'au 14 Mars 2022**.

Pendant cette période, les horaires d'ouverture sont :

- Le mercredi matin de 9h00 à 12h00
- Le jeudi matin de 9h00 à 12h00
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h00

Date des pré inscriptions : le lundi 15 novembre et le jeudi 18 novembre de 9h00 à 17h00

Restos du Cœur L'Arbresle - 15 Rue de Lyon 69210 L'ARBRESLE - Tél: 04 78 35 20 36 ad69.larbresle@restosducoeur.org



Fermeture du Centre des Finances Publiques de l'Arbresle

Fermeture définitive du Centre des Finances Publiques de L'Arbresle depuis le 31 août, et fusion des trésoreries de l'Arbresle, Tarare et Thizy, avec la création du Service de Gestion Comptable de Tarare, situé au 22, rue Etienne Dolet à Tarare.

Pour les demandes courantes : réception et prise de rendez-vous au 06 29 92 12 34

Pour le paiement des factures locales ou bon de secours, s'adresser au Service de gestion comptable au 04 74 63 03 63

E-mail : sgc.tarare@dgifp.finances.gouv.fr

Ou paiement chez un buraliste agréé.

Animations à Savigny pour le Téléthon

- Vente de boules de Noël au Marché de Noël le vendredi 26 novembre, et sur le P'tit Marché le vendredi 3 décembre.
- Concours de belote du Trait d'Union de l'Amitié, Vendredi 3 décembre à 14h, Salle Christian Gouttenoire
- Mini-jeux Olympiades, organisés par les 20 ans des Classes en 2, lors de la Chaudière des 4 et 5 décembre, Place du 11 novembre.



Nouveau à Savigny ! Un parcours géocaching à découvrir avec les Gnolus !

Les
Gnoolus
Géocaching des Monts du Lyonnais



Venez tester le parcours "Le Chat marié de Savigny" et partez en chasse de Youkâ, incollable sur la nature, les paysages. Lui et les autres Gnolus vous feront découvrir l'histoire du village et de son abbaye.

6 nouveaux parcours de géocaching sont à découvrir dans les Monts du Lyonnais, chasse aux trésors connectée qui se pratique en extérieur, guidée par des coordonnées GPS.

Munis d'un smartphone et de l'application mobile, partez à la recherche de ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...Tentez de les capturer en les débusquant de leurs cachettes respectives, et collectionnez les Gnolus, sous forme de badge ! (à trouver à la fin de chaque balade)

Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits (3 à 5 ans) se laisseront porter par les répliques des Gnolus. Les plus grands interagiront et se mettront dans la peau de véritables chasseurs de gnolus. Comment jouer ?

Pour jouer, il suffit de télécharger l'application mobile gratuite

"Les Gnolus" (iOS et Android) et de se créer un compte.

Une fois l'application téléchargée, partez en chasse du Gnolu de votre choix, en sélectionnant une balade à réaliser.

Retrouvez toutes les informations sur le site officiel ou sur le site de l'Office du Tourisme :

<http://www.lesgnolus.fr/>

<http://www.arbresletourisme.fr/se-balader/balades-thematiques/geocaching-les-gnolus/>



Spectacle de la Compagnie Chaos Canem (Savigny)



Alfhild De Gotland est un spectacle pour petits et grands. Alfhild de Gotland est une princesse et pirate méconnue ! Fuyant son mariage, cette jeune fille va devenir la plus grande des vikings ayant jamais écumé les mers du Nord. Son épopée est racontée par Solveig et Liv, deux femmes de son équipage.

Nous avons choisi d'adapter cette histoire dans un spectacle jeune public afin de faire connaître cette figure phare des vikings. Deux comédiennes jonglant entre humour, récit et détournement, des combats à l'épée, un décor et un drakkar fabuleux permettront de faire rêver les enfants et transporteront petits et grands dans un voyage à travers les mers et les siècles. Ce spectacle récréatif oscille entre humour et récit. Cette oscillation nous permet de revendiquer une des valeurs de notre compagnie : rire OUI mais en apprenant !

Spectacle de la Compagnie Chaos Canem
« Alfhild de Gotland »

Samedi 11 décembre - 11h et 16h
Petit Théâtre de Savigny

EXPOSITION - VENTE
PHOTOGRAPHIES NATURE
Avec les œuvres de **FABIEN DUBESSY**



LES 26 & 27 NOVEMBRE
VENDREDI : 15H30 - 20H00
SAMEDI : 10H00 - 12H30 / 14H30 - 18H30
A SAVIGNY - SALLE DU PETIT THÉÂTRE

Vernissage le vendredi 26 novembre à 18h30 - Entrée libre
Respect des consignes sanitaires en vigueur

Exposition photographies nature - Fabien Dubessy

Fabien Dubessy, photographe nature et originaire de Savigny, nous avait déjà fait l'honneur d'exposer l'an dernier à la médiathèque. Cette année il expose de nouvelles photographies au Petit Théâtre les 26 et 27 novembre. Il sera aussi possible d'acheter ses calendriers.

Exposition photographies nature - Fabien Dubessy

Vendredi 26 novembre 15h30 - 20h

Samedi 27 novembre 10h-12h30 / 14h30-18h30

Vernissage le vendredi à 18h30

Petit Théâtre de Savigny

Entrée libre

SAVIGNY - Fouilles archéologiques dans la chapelle Saint-Léger

En 2017, l'étude archéologique du bâti a révélé que la chapelle Saint-Léger avait été bâtie dans le premier tiers du XI^e siècle contre l'église Sainte-Marie (dont les vestiges subsistent à l'intérieur du cuvier), peut-être à l'emplacement d'un bâtiment préexistant.

L'opération réalisée en juillet 2021 avait pour objectif l'analyse des fondations de la chapelle et la recherche d'éventuelles maçonneries antérieures et des deux sépultures d'abbés qui ont été inhumés en ce lieu (Badin, en 954, et Itier I, entre 1033 et 1044). Elle devait aussi permettre de poursuivre le sondage commencé, lors de la campagne précédente, dans la cave bordant à l'ouest la chapelle.

Les contraintes liées, d'une part, à la nature du terrain, très argileux et très humide, et, d'autre part, à l'épaisseur des remblais, déposés depuis le XVIII^e siècle, ont conduit à réduire la surface de fouille. Deux sondages principaux ont été effectués.

Le premier sondage, dans la cave ouest, a permis de mettre au jour la couverture d'une canalisation localisée au sud d'un mur, dont la démolition a été datée de la fin du VI^e ou du début du VII^e siècle (**Photo 1**).

Il a également livré le squelette, quasiment complet, d'un individu qui avait été enterré à cet endroit et dont la sépulture a dû être perturbée par cette canalisation. Une première approche anthropologique des ossements a révélé de possibles pathologies osseuses. Ces vestiges, dont l'analyse doit être poursuivie, constituent les premières traces d'une occupation antérieure à l'abbaye qui, pour mémoire, semble avoir été fondée au début du IX^e siècle.

Le second sondage, dans la moitié sud de la chapelle elle-même, a permis d'observer les fondations massives qui, à l'inverse des piliers et des colonnes, sont bâties avec de gros blocs de granite et de roches basaltiques (**Photo 2**). Les matériaux de construction ont été choisis en fonction de leurs qualités respectives, ce qui témoigne de la qualité de la construction et du savoir-faire des bâtisseurs. Par ailleurs, ce sondage a également livré une canalisation, qui passe sous le mur oriental de la chapelle (**Photo 3**) : l'ouvrage est similaire à celui qui a été mis en évidence dans la cave ouest, tant par ses dimensions que par ses matériaux de couverture, mais il est positionné plus bas et plus au sud.

Cette campagne de fouilles a donc apporté des données nouvelles qui, à leur tour, soulèvent de nouvelles questions. Les canalisations appartiennent-elles à un même ouvrage, de quand datent-elles ? Subsistent-ils d'autres vestiges antérieurs à l'abbaye qui pourraient, de fait, appartenir à l'établissement qui existait en ce lieu au haut Moyen Âge et qui était suffisamment important pour devenir le chef-lieu d'une circonscription territoriale ?

La prochaine campagne de fouille, qui devrait avoir lieu en 2022, donnera lieu à l'exploration complète du sous-sol de la chapelle afin d'observer et d'analyser l'ensemble des vestiges archéologiques. Elle apportera des réponses aux questions ainsi posées.

Olivia Puel, août 2021.



▲ **Photo 1** : Sondage 1 dans la cave ouest. En arrière-plan, le mur sud du cuvier, correspondant au mur de l'église Sainte-Marie ; au centre, le mur découvert en 2017, qui est antérieur à la fin du VI^e ou au début du VII^e siècle ; au premier plan, les grandes dalles de calcaire couvrant la canalisation avec, du côté droit, un regard et, juste à côté, le squelette d'un individu ré-inhumé lors de la construction de la canalisation.
Crédit : O. Puel, 2021.



▲ **Photo 2** : Sondage 2 dans la chapelle. Au fond, le pilier sud-est avec son élévation de grès marron et ses fondations imposantes de granite et de roches basaltiques. Ce sondage n'a pas pu être mené à terme pour des raisons de sécurité : sur toute la hauteur de terrassement, n'ont été enlevés que des remblais déposés ici depuis le XVIII^e siècle. Les vestiges pourront être atteints l'année prochaine, après le décaissement du sol.
Crédit : O. Puel, 2021.



◀ **Photo 3** : Sondage 2 dans la chapelle. Grandes dalles de calcaire couvrant une canalisation qui passait à travers une ouverture ménagée dans le mur est.
Crédit : O. Puel, 2021.

Information CCPA

Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts



La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

Des solutions simples existent pour vos déchets verts : compostage dans votre jardin, broyage des branches avec un broyeur, apport dans les 2 déchèteries publiques, ...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201709-nebrulezpasvosdechetsverts-particuliers_web.pdf



=



=



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg
de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)

3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Réponse à la question de la page 4 :

C - Par semaine

Bon appétit !

LES ECOLES

Ecole Saint Martin



Cette année, grâce au soutien financier de l'association des parents d'élèves (APEL) nous nous sommes engagés dans un projet artistique. Chaque classe va travailler pendant 3 demi-journées avec une intervenante plasticienne sur un projet concocté par les maîtresses et l'intervenante.

Pour les GS/CP, un travail sur l'argile a débuté : au programme, découverte et manipulation de l'argile et graphismes décoratifs. Après une présentation des outils et techniques, Sylvie nous a montré une œuvre en rapport avec le projet d'école : les arbres. Elle nous a apporté son énorme et très grand livre et a déplié une double page : l'arbre de vie de Gustave KLIMT.

Le projet est le suivant, pour souder notre classe, montrer notre classe, montrer chacun y a sa place et un rôle à jouer, on va créer un très grand arbre de la classe en faisant chacun un élément, qui, comme une pièce de puzzle, s'imbriquera avec ceux des autres.

Vêtus de tabliers ou grands tee-shirt, les élèves s'installent à une table, récupèrent une « plaque » d'argile et se lancent dans la découpe d'une forme de leur choix. Les chutes servent ensuite à modeler des colombins, des petites boules, des spirales... D'autres outils permettent de graver l'argile et les éléments prennent forme tout doucement. Quand les éléments sont terminés, on les dépose sur un grand drap blanc, en essayant de les imbriquer pour former un arbre. On observe, on crée de nouveaux éléments et l'arbre de la classe prend forme.

Sylvie dessine le contour de chaque élément et le numérote avant de le ranger sur des linges humides dans de grandes caisses. Elle nous explique qu'elle va les faire cuire dans son atelier car elle a un gigantesque four à 1000°. Elle nous montre une plaque déjà cuite pour qu'on se rende mieux compte du résultat : l'argile tout moelleux et gris qu'on vient de manipuler va devenir blanc et cassant ! On a dû mal à la croire, alors on attend avec impatience son retour dans 3 semaines...

L'année est bel et bien lancée, nous sommes tous très heureux de nous retrouver et de vivre cette découverte artistique tous ensemble...



La classe GS/CP

Ecole Le Petit Prince

Semaine du goût - le raisin

Mardi 12 octobre, les enfants ont dégusté du raisin noir et du raisin blanc. Ils ont apprécié les deux raisins ! Le grain noir avait une forme ronde, tandis que le grain blanc avait une forme plus allongée ! Ils ont observé l'intérieur du grain de raisin, et vu les pépins à l'intérieur.

La maîtresse a écrasé un grain blanc et un grain noir dans deux verres. La couleur du jus était la même. Tout le monde a observé les jus placés dans les verres

Jeudi 14, ils ont dégusté du jus de raisin acheté dans le commerce.

Puis, vendredi 15, avec Nathalie, ils avaient un atelier « jus de raisin » à l'aide d'un presse-purée. Il fallait détacher les grains de raisin de la grappe et les mettre dans le presse purée.

La classe des TPS-PS-MS

Vendredi 15 octobre, nous nous sommes rendus à la médiathèque de Savigny pour voir une exposition sur la vigne et le vin.

Bernard nous a expliqué beaucoup de choses :

- Où on cultivait la vigne à l'époque à Savigny ;
- Où on consommait le vin : à l'époque il y avait de nombreux cafés à Savigny. Les gens s'y retrouvaient pour boire le vin ;
- La fabrication des tonneaux ;
- Comment on mettait le vin en bouteille ;
- Les parasites qui attaquent la vigne et comment on traite la vigne contre ces parasites...etc

Cela faisait beaucoup d'informations mais nous avons bien écouté même si c'était un peu compliqué.

La classe des MS-GS.



Halloween à l'école Le Petit Prince et à l'école des Sources

Sorcières, vampires et loups-garous étaient déjà de sortie la veille des vacances de la Toussaint ...



Vous pouvez retrouver l'intégralité des compte-rendus sur le site Internet de la mairie, rubrique Mairie/Compte-Rendus CR succinct du conseil municipal du 07/09/21

Présents : LAURENT Monique ; MARTINON Christian ; THIVARD Nicole ; MALET Serge ; KAPFER-SERVE Isabelle ; DARGERÉ Alain ; LAINE Daniel ; CHABRANT Jean Pierre ; HULIN Pierre ; COQUARD Marie-Bernadette ; SEEMANN Isabelle ; DUTOUR Evelyne ; MARTY Vincent ; DE CAMARET Floriane ; DUTOUR Jean-Yves ; BUISSON Bruno ; FORNAS Luc.

Absents excusés : BONNET Colette ayant donné pouvoir à HULIN Pierre ; CHANCELLIER Marie-Claude ayant donné pouvoir à BUISSON Bruno.

Absents : 0

Secrétaire de séance : M. HULIN Pierre

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu de la séance du 22 juin 2021 est approuvé à l'UNANIMITE : 19 suffrages exprimés, 19 voix Pour.

DELIBERATION 1 - Approbation de la convention de mise à disposition des services de la commune de SAVIGNY à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) et relative à l'entretien de la Voirie au titre de l'exercice 2021

Madame le Maire rappelle que les communes ont la possibilité de réaliser des prestations d'entretien sur les voiries d'intérêt communautaire grâce à leurs services internes dans la mesure où le dispositif relève d'une bonne organisation et de rationalisation des services ;

Dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, une convention a été établie aux fins de préciser les conditions et modalités de mise à disposition des services de la commune de Savigny au profit de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, à l'effet de participer aux travaux de voirie de compétence communautaire suivants : Élagage et fauchage des abords de voirie ; Curage des fossés.

Le Conseil Municipal [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour.[...]
APPROUVE la convention[...], recouvrement des sommes dues : 20 634 €.

M. Luc FORNAS demande si cela concerne uniquement les voies communautaires de type 1 et 2 ? et si les 10% de temps de travail des agents correspondent à 28 km de voirie communautaire. Madame le Maire confirme cela. M. Luc FORNAS demande quelle est la longueur totale de voirie sur la commune. M. Alain DARGERÉ répond que le recensement du nombre de kilomètres de voirie est en cours. M. Bruno BUISSON fait remarquer que cette année l'élagage des haies a été réalisé uniquement sur le côté des voies communales. Madame le Maire répond que les conditions climatiques ayant entraîné un surcroît de travail, l'élagage côté voirie a été privilégié. Elle rappelle que l'élagage des haies privées est à la charge des propriétaires.

DELIBERATION 2 - Approbation de la convention pour la prise en charge financière des consommations électriques des installations d'éclairage public des zones d'activités communautaires

Madame le Maire informe que la communauté de communes du Pays de l'Arbresle assure dans le cadre de sa compétence voirie, la gestion des ZA du territoire. Dans le cadre de cet entretien, la communauté de communes prend en charge les consommations électriques et les abonnements de l'éclairage public dédié aux voiries communautaires de certaines zones ; Considérant que pour obtenir un traitement uniforme sur l'ensemble des zones, une convention doit être mise en place [...]

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour.

UNANIMITE des suffrages exprimés. **APPROUVE** la convention [...]

M. Luc FORNAS remarque que d'après le tableau il n'y aurait que Grange Chapelle de concerné mais que la commune paie des consommations de Sain Bel. M. Alain DARGERÉ indique que ce problème avait été signalé au cours du mandat précédent. M. Bruno BUISSON précise que cela fait 7 ans que le problème existe et qu'il n'a pas été résolu. M. Christian MARTINON indique que la commune mettra tout en œuvre pour résoudre ce problème et qu'elle demandera le remboursement à Sain Bel.

DELIBERATION 3 - Approbation du rapport annuel 2020 de gestion des déchets

Chaque année il doit être présenté au Conseil municipal le rapport annuel sur la gestion des déchets, compétence de la communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a pré-

senté lors de son conseil communautaire du 8 juillet 2021 le rapport annuel de gestion des déchets pour l'année 2020.

Madame le Maire communique les principales données : les quantités d'ordures ménagères (175 kg/hab) et de tri (50kg/hab) sont en légère baisse (-1.8%). Le verre recyclé représente 37 kg/hab. Les apports en déchetterie sont de 249 kg/hab, dont 25% de déchets verts. Les actions pour la réduction des déchets se poursuivent : le REPAIR CAFE a permis de redonner vie à 100 objets (soit 497 kg), les animations scolaires ont touché 29 classes (701 élèves), le subventionnement des composteurs se poursuit. Les collectes d'amiante et de plastiques agricoles seront reconduites.

Parmi les projets, il est prévu la rénovation de la déchetterie de Courzieu, la modification des consignes de tri en relation avec les évolutions du centre de tri. Une étude sur la tarification incitative va être engagée.

Le Conseil Municipal, [...] **PREND ACTE** [...] du rapport [...]

DELIBERATION 4 - Approbation de la modification du règlement du marché hebdomadaire

Madame le Maire rappelle qu'en mars 2020, le contexte de la pandémie de COVID-19 a contraint la commune à rechercher un lieu plus spacieux pour la tenue du marché hebdomadaire dans le cadre de l'application des mesures sanitaires. La Place du 8 Mai est apparue comme la plus adaptée. Mme Nicole THIVARD ajoute que le marché a été maintenu à cet emplacement pour respecter le résultat du sondage réalisé auprès de la population. Elle précise aussi que les horaires ont été adaptés à la fréquentation (15h30 - 19h).

Il convient donc de modifier le règlement, pour lequel le Syndicat Interprofessionnel des Commerçants et Artisans des Marchés de Détail Rhône-Alpes (SICAR) a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE**

APPROUVE le règlement du marché hebdomadaire tel que présenté, [...]

DELIBERATION 5 - Adhésion au dispositif cdg69 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Madame le Maire informe qu'afin de lutter contre toutes les formes de harcèlement, les employeurs ont désormais obligation de mettre en place un dispositif anti-harcèlement. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône auquel adhère la commune propose l'adhésion à son dispositif.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE**

APPROUVE la convention d'adhésion [...] **APPROUVE** le paiement annuel au cdg69 d'une somme de 100 euros[...]

DELIBERATION 6 - Rapport d'activité de GRDF sur la concession de Savigny

Madame le Maire informe que chaque année il doit être présenté au Conseil municipal le rapport annuel sur la gestion des concessions de gaz.

Dans ce cadre, le concessionnaire a transmis son rapport annuel pour 2020. Monsieur MARTINON rapporte que la longueur du réseau est de 11,23 km. Il précise, qu'au titre de l'année 2020, la commune compte 277 clients et que la consommation totale s'élève à 92 GWh de gaz, dont la majeure partie concerne des industries. Il n'y a pas eu d'incident en 2020. 24 demandes de travaux ont été déposées en 2020. Le contrat a été conclu en 1997 et arrivera à échéance en 2027. Le Rapport est consultable en mairie pour les élus et le public.

Le Conseil Municipal, [...] **PREND CONNAISSANCE** du rapport [...]

DELIBERATION 7 - Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

Madame le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007.

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE**

ADOPTÉ les propositions [...] **FIXE** le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 0,035€/mètre de canalisation [...] **DIT** que ce montant sera revalorisé chaque année : sur la base de la longueur actualisée du réseau de distribution de gaz [...] par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant [...].

M. Luc FORNAS demande si c'est une compétence du SYDER. M. Christian MARTINON lui répond que la commune n'a pas délégué cette compétence au SYDER et qu'elle peut donc percevoir cette redevance.

DELIBERATION 8 - Instauration de principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) de travaux sur des ouvrages des réseaux distribution de gaz

Madame le Maire informe l'Assemblée de la parution au journal officiel le 27 mars 2015, du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux Communes et aux Départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz et aux canalisations particulières de gaz.

Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites, l'adoption de la présente délibération permettrait dès lors de procéder à la simple émission d'un titre de recettes.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **INSTAURE** ladite redevance [...] **FIXE** le mode de calcul conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 [...] **ADOPTÉ** la proposition [...]

DELIBERATION 9 - Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)

Madame le Maire informe que le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), par délibération du 22 juin 2021, a procédé à une modification de ses statuts, en vue de la prise de compétences nouvelles pour le compte des communes adhérentes. A partir du 1^{er} janvier 2022, le SYDER sera compétent pour investir dans les IRVE, la production et la distribution d'hydrogène, la production d'électricité, et l'animation des plans climat air énergie territoriaux (PCAET).

Conformément à l'article L.5211-20 2^{ème} alinéa du code général des collectivités territoriales, il appartient aux communes membres de se prononcer, dans un délai de 3 mois, sur la modification envisagée.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **DECIDE** d'émettre un avis favorable [...]

DELIBERATION 10 - Convention de financement – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Madame le Maire indique que les équipements numériques de l'école élémentaire des Sources sont à remplacer et qu'il est possible de solliciter une subvention dans le cadre du Plan de relance pour la continuité pédagogique. En accord avec les enseignants, il est envisagé d'acheter 15 ordinateurs de 14" pour les élèves avec meubles et accessoires, ainsi que 4 ordinateurs pour les enseignants ainsi que les ressources numériques liées pour un montant total de 24 000 euros. Pour cela une convention de financement d'Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires doit être signée : celle-ci prévoit une subvention de 10690 €.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** [...] **APPROUVE** la convention de financement ; [...] ; **DIT** que les crédits sont inscrits aux budgets 2021 et suivants.

A la demande de Mme Isabelle SEEMANN, Madame le Maire indique que les tableaux numériques ne font pas partie du projet et n'ont pas fait l'objet d'une demande de remplacement de la part des enseignants. M. Bruno BUISSON se dit étonné que le matériel fourni par la CCPA en 2017 soit déjà obsolète. Il lui est répondu que la CCPA avait mis des tablettes à disposition, alors qu'il s'agit ici d'acheter des ordinateurs.

DELIBERATION 11 - Recours à la vacation

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires, que pour cela, les trois conditions suivantes doivent être réunies : recrutement pour exécuter un acte déterminé, recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public, rémunération attachée à l'acte.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de recruter un vacataire pour effectuer la distribution des informations municipales (Savigny Infos et Bulletin municipal) pour la période du 15 septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022.

Il est proposé également aux membres du Conseil Municipal que chaque vacateur soit rémunéré sur la base d'un forfait brut de 300 € par vacation.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **AUTORISE** Madame le Maire à recruter un vacataire pour la période du 15 septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022 ; **FIXE** la rémunération de chaque vacation [...] **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus [...]

DELIBERATION 12 - Autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (délibération de principe)

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il peut être nécessaire de recruter des agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité. Ces recrutements sont généralement pourvus dans un délai assez restreint et pour des périodes courtes.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **AUTORISE** Madame le Maire pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité [...] **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les contrats et avenants [...] ; **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets des exercices correspondants.

DELIBERATION 13 - Création d'un emploi à temps non complet

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter des agents pour les temps périscolaires, notamment pour la surveillance pendant la pause méridienne ainsi que pour les études surveillées et la garderie. S'agissant de postes à pourvoir sur les mêmes créneaux horaires, il a été décidé de proposer le recrutement de 3 agents pour des amplitudes horaires hebdomadaires allant de 5 heures à 11 heures.

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **CREE** à compter du 13 septembre 2021 un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 5 heures hebdomadaires, **DIT** que sur nécessité de service, l'agent pourra être amené à effectuer des heures complémentaires. **DIT** que cet emploi pourra éventuellement être occupé par un agent recruté par contrat relativement à l'incertitude quant à la permanence de l'emploi dans le temps. [...] **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets des exercices correspondants.

DELIBERATION 14 - Création d'un emploi à temps non complet

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter des agents pour les temps périscolaires, notamment pour la surveillance pendant la pause méridienne ainsi que pour les études surveillées et la garderie. S'agissant de postes à pourvoir sur les mêmes créneaux horaires, il a été décidé de proposer le recrutement de 3 agents pour des amplitudes horaires hebdomadaires allant de 5 heures à 11 heures.

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE** **CREE** à compter du 13 septembre 2021 un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 10 heures hebdomadaires, **DIT** que sur nécessité de service, l'agent pourra être amené à effectuer des heures complémentaires. **DIT** que cet emploi pourra éventuellement être occupé par un agent recruté par contrat relativement à l'incertitude quant à la permanence de l'emploi dans le temps [...] **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets des exercices correspondants.

DELIBERATION 15 - Création d'un emploi à temps non complet

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter des agents pour les temps périscolaires, notamment pour la surveillance pendant la pause méridienne ainsi que pour les études surveillées et la garderie. S'agissant de postes à pourvoir sur les mêmes créneaux horaires, il a été décidé de proposer le recrutement de 3 agents pour des amplitudes horaires hebdomadaires allant de 5 heures à 11 heures.

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. **UNANIMITE**

CREE à compter du 13 septembre 2021 un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet, à raison de 11 heures hebdomadaires, **DIT** que sur nécessité de service, l'agent pourra être amené à effectuer des heures complémentaires. **DIT** que cet emploi pourra éventuellement être occupé par un agent recruté par contrat relativement à l'incertitude quant à la permanence de l'emploi dans le temps. [...] **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets des exercices correspondants.

Compte-rendu des commissions communales

M. Christian MARTINON pour la Commission Urbanisme

L'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU a démarré, elle se termine le 6 octobre. Trois permanences du commissaire enquêteur sont prévues. Un registre public est à la disposition du public en mairie, aux horaires d'ouverture.

Des discussions sont engagées pour l'aménagement du parking de la Fond Porée.

M. Alain DARGERÉ pour la Commission Voirie

Les garde-corps du Pont Baraquin ont été remplacés. Le City stade devrait être livré mi-octobre. Le passage de l'épaveuse le long des chemins goudronnés est presque terminé. Il reste les chemins communaux.

L'orage du 12 août a occasionné des chutes d'arbres sur la commune.

Mme Isabelle SEEMANN demande s'il est prévu de refaire les trottoirs dégradés. M. Alain DARGERÉ répond que des actions seront envisagées.

M. Serge MALET pour la Commission Bâtiments

La réfection du mur du chalet est terminée. Il est envisagé de récupérer le bois du chêne tombé dans le parc du Chalet pour refaire la charpente du lavoir de la Font Porée. La cour arrière du chalet va être reprise avec le même revêtement que le pourtour du city stade.

Un groupe de travail va être constitué pour la gestion de l'entretien du cimetière sans produit phytosanitaire.

Des devis ont été demandés pour la réfection du portail du Clos de l'Abbaye. Une réflexion démarre pour la reprise du mur de soutènement de la Place du 8 Mai.

La période estivale a été propice aux petits travaux dans les écoles, notamment sur le mobilier, le changement d'une grosse canalisation de chauffage et la réfection de l'étanchéité d'un toit.

La mise en sécurité de l'accès au clocher de l'église est à prévoir. Concernant la tribune, le devis est trop élevé, et un nouveau scénario est envisagé. Beaucoup de vitraux sont endommagés. Le parafoudre n'est plus aux normes, des devis sont attendus.

Madame Noaille fait don des frises qui seront récupérées par l'association du patrimoine.

Un projet de jeunes de la MFR de Chessy a été présenté pour l'aménagement du lavoir mais celui-ci n'est pas suffisamment affiné.

En ce qui concerne les inscriptions sur le monument aux morts, les rechapis sont terminés.

Mme Nicole THIVARD pour la Commission Vie Associative et Communication

Le livret d'accueil des nouveaux arrivants a été mis à jour à l'occasion du Forum des associations. Un pot de bienvenue a été offert aux nouveaux arrivants. La communication de cette matinée reste à améliorer.

Les conventions d'occupation des salles communales sont mises à jour pour les associations.

Concernant les demandes de subventions, les dossiers devront être retournés au 15 septembre.

Le prochain Savigny info est en cours de finalisation.

Marché de Noël : la commission se réunira prochainement.

Mme Isabelle KAPFER pour la commission Services à la Personne

Chantiers jeunes : 2 chantiers ont été réalisés du 19 au 23 juillet 2021. 10 jeunes entre 14 et 17 ans y ont participé. Remerciements aux encadrants techniques, J.Pierre CHABRANT, J.Yves DUTOUR et Luc FORNAS. Le 3ème chantier jeunes de l'année aura lieu du 25 au 29 octobre 2021.

Dossiers périscolaires : durant le mois d'août, une centaine de dossiers ont été enregistrés, photocopiés et classés par les membres de la commission. Merci à Evelyne DUTOUR et Isabelle SEEMANN pour le travail réalisé.[...]

M. Pierre HULIN pour la Commission Environnement

Toilettes PMR Gore : plusieurs devis ont été reçus, pour différents scénarios. Les ABF seront consultés.

Le diagnostic énergétique des bâtiments réalisé par la CCPA sera étudié par la commission.

Travaux des représentants à la CCPA

La Communauté de Communes va adhérer à France foot écologie.

Une conseillère numérique est embauchée et se déplacera dans les communes. Elle sera présente tous les 15 jours sur Savigny, à partir d'octobre. Elle accompagnera les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives sur internet

Points divers

Décès d'Albert Löhner, ancien maire de Berching, le 26 juillet dernier.

Madame le Maire a adressé un message de condoléances à la mairie de Berching. Elle rappelle « Maire de Berching de 1988 à 1996, nous garderons en mémoire qu'Albert Löhner était très attaché au jumelage entre Savigny et Berching. Le 15 mai 1994 c'est lui qui avec Maurice Gaynon avait signé le serment de jumelage entre nos 2 communes ; serment qui est exposé dans la salle du conseil municipal.

Albert Löhner restait profondément attaché à nos échanges : à l'occasion du 25^e anniversaire du jumelage officiel, fêté à Berching en août 2019, il avait dans un excellent français, rappelé l'importance de nos échanges et était heureux qu'ils se poursuivent entre les jeunes de nos deux communes. Nous pensons à ses proches et adressons toute notre amitié à nos amis de Berching. » [...]

M. Bruno BUISSON questionne Madame le Maire au sujet d'un email que Madame Descombes, médecin sur la commune, lui aurait demandé de diffuser. Mme le Maire répond qu'elle n'a pas reçu d'email en ce sens. Elle précise cependant qu'elle a échangé à plusieurs reprises avec Mme Descombes : pour répondre à son souhait de disposer d'un second local en vue d'accueillir un remplaçant, Madame le Maire indique que les locaux actuellement occupés par la paroisse lui ont été proposés mais que Mme Descombes « ne souhaite pas, pour le moment, nous engager dans des dépenses ». Au sujet du futur pôle Santé, Madame le Maire a informé Mme Descombes de la réflexion engagée sur ce projet et de la date probable de livraison, à savoir en 2023. Madame Descombes nous a confirmé qu'elle prenait note de ce délai.

CR succinct du conseil municipal du 26/10/21

Présents : LAURENT Monique ; MARTINON Christian ; THIVARD Nicole ; MALET Serge ; KAPFER-SERVE Isabelle ; DARGERÉ Alain ; LAINE Daniel ; CHABRANT Jean Pierre ; HULIN Pierre ; DUTOUR Evelyne ; DE CAMARET Floriane ; CHANCELLIER Marie-Claude ; DUTOUR Jean-Yves ; BUISSON Bruno ; FORNAS Luc.
Absents excusés : BONNET Colette ayant donné pouvoir à HULIN Pierre ; COQUARD Marie-Bernadette ayant donné pouvoir à LAURENT Monique ; SEEMANN Isabelle ayant donné pouvoir à DUTOUR Evelyne ; MARTY Vincent ayant donné pouvoir à LAINE Daniel
Absents : 0 Secrétaire de séance : Mme. KAPFER-SERVE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M Jean-Yves Dutour fait remarquer qu'il convient d'ajouter au compte rendu, tel qu'évoqué en séance, que les créations de postes votées viennent en substitution d'un poste à temps plein et d'un autre poste à temps partiel pour assurer les missions périscolaires.

Mme le maire retient cette remarque.

Le compte rendu de la séance du 7 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité : 19 suffrages exprimés, 19 voix Pour.

DELIBERATION 1 - Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le cdg69 dans le cadre d'une convention unique

Mme le Maire indique que le cdg69 propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités et établissements publics qui le demandent. Certaines de ces missions spécifiques donnent lieu à l'établissement de convention pour la durée de la mission. D'autres s'inscrivent dans la durée, permettant aux adhérents de faire appel aux services du CDG tout au long de l'année. Il s'agit des missions suivantes : Médecine préventive, Médecine statutaire et de contrôle, Mission d'inspection hygiène et sécurité, Conseil en droit des collectivités, Mission d'assistante sociale, Mission d'archivage pluriannuel, Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes, Mission d'intérim.

Pour ces missions, dites à adhésion pluriannuelle, le cdg69 propose désormais la conclusion d'une convention unique, d'une durée de 3 années et renouvelable une fois.

Le processus d'adhésion est simplifié : chaque collectivité qui souhaite bénéficier d'une ou de plusieurs missions signe la convention unique. Elle choisit ensuite la ou les missions qu'elle souhaite en signant l'annexe 1. Enfin, elle signe les annexes correspondantes qui précisent les modalités de mise en œuvre des missions que le cdg69 va réaliser pour son compte.

La gestion des missions est améliorée : une fois la convention et ses annexes signées, la collectivité peut solliciter le cdg69 pendant toute la durée de la convention (3 ans renouvelable une fois). Pendant toute cette durée, elle peut décider d'adhérer à de nouvelles missions ou d'en arrêter. En cas de nouvelles adhésions, la mission sera réalisée pour la durée restante de la convention unique. Aux termes des 6 années, une nouvelle convention sera proposée.

La collectivité bénéficie actuellement des missions suivantes : Médecine préventive, Mission d'inspection hygiène et sécurité, Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes, Mission d'intérim.

Il est proposé de poursuivre ces missions en signant la convention unique. [...]

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE
APPROUVE l'adhésion à la convention unique du cdg69 [...] **DECIDE** d'adhérer aux missions suivantes : Médecine préventive, Mission d'inspection hygiène et sécurité, Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes, Mission d'intérim.

M. FORNAS demande à Mme le maire si les missions de conseils en droit et d'archivage sont souscrites par la collectivité.

Mme le Maire lui réprecise ce qu'elle vient d'exposer : pour ce qui concerne la mission de conseils en droit, la mairie a souscrit un contrat de prestation auprès du service SVP, contrat mutualisé avec d'autres communes de la CCPA ; et pour la mission d'archivage cette dernière option peut-être souscrite à la demande auprès du Centre De Gestion.

DELIBERATION 2 - Convention entre la Commune de Savigny et la paroisse Notre-Dame de la Brévenne

Madame le Maire indique au Conseil municipal que la convention du 22 juin 2019 renouvelée par avenant le 18 septembre 2020 et relative à l'usage d'un logement au rez-de-chaussée et transformation temporaire en cabinet médical est arrivée à échéance le 30 juin 2021. Cette convention permet l'accueil d'un médecin généraliste.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE
APPROUVE l'avenant n°2 de la convention [...]

DELIBERATION 3 - Mise en place de la gratuité des inscriptions et des services proposés par la médiathèque municipale

Madame le Maire indique au Conseil municipal que la médiathèque communale s'inscrit dans une démarche active de développement de son audience et de conquête de nouveaux publics dans un environnement où les médiathèques avoisinantes ont mis en place la gratuité des inscriptions et des services proposés. Aussi, les usages des médiathèques se diversifient avec des services qui se développent. Ainsi, les médiathèques deviennent plus attractives et constituent aujourd'hui de véritables lieux de vie.

Madame KAPFER ajoute qu'on constate que l'inscription payante est un frein à l'utilisation de l'intégralité des services des médiathèques. Même peu élevé, le coût de l'abonnement représente pour certains usagers une barrière symbolique. L'expérience des communes qui passent à la gratuité de l'inscription montre une hausse sensible des inscrits.

Par ailleurs, la collecte des droits d'inscription a un coût pour la collectivité, notamment en termes de ressources humaines et de frais de fonctionnement, non couvert par les recettes générées par les inscriptions.

Enfin, la médiathèque reste un équipement important pour favoriser le culturel, l'intergénérationnel, elle permet l'accès aux collections aux personnes les plus éloignées de la lecture, ce qui favorise la création de lien social et la résorption de l'illettrisme.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE

DECIDE d'instaurer la gratuité des inscriptions et de l'ensemble des services proposés par la médiathèque municipale au 27 octobre 2021
SUPPRIME la grille tarifaire existante ; [...]

DELIBERATION 4 – Adhésion à la convention de mise en réseau des médiathèques 4SF

Madame le Maire indique au Conseil municipal que la bibliothèque communale s'inscrit dans une démarche de mise en réseau avec les médiathèques de Sain-Bel, Saint-Pierre-la-Palud, Sourcieux-les-Mines, Fleurieux-sur-l'Arbresle.

Madame KAPFER ajoute que ce processus est facilité par l'existence d'un logiciel commun à toutes les médiathèques communales et que cette démarche vise à mutualiser nos moyens et à diversifier notre offre à destination des usagers.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE

APPROUVE l'adhésion à la convention de partenariat pour le fonctionnement en réseau collaboratif des médiathèques communales; [...]

M. BUISSON demande qui peut réserver et qui gère les prêts. Mme KAPFER précise qu'il suffit d'être adhérent à une médiathèque pour bénéficier des services en réseau. Quant à la gestion des prêts rien ne change, c'est la médiathèque qui assure le prêt qui gère le retour.

M. FORNAS demande comment cela se passe si les prix pratiqués ne sont pas les mêmes en cas de perte ou de retard dans le retour des prêts. Mme le Maire précise que d'une part, les pénalités de retard ne sont pas appliquées et d'autre part, que le règlement de gestion des prêts va être harmonisé.

DELIBERATION 5 - Vente des parcelles n°F287 et F289

Monsieur Christian MARTINON, Adjoint à l'Urbanisme, indique au Conseil municipal que les parcelles cadastrées F287 et F289 sont actuellement occupées sans droit ni titre par un exploitant agricole. Désireuse de régulariser la situation sans pour autant offrir de situation avantageuse à l'occupant actuel desdites parcelles, la commune souhaite mettre en vente ces parcelles issues de son domaine privé. L'opération prendra la forme d'une vente de gré à gré avec mise en concurrence des offres reçues.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 18 voix Pour. 1 Abstention (D. LAINE)

APPROUVE la vente des parcelles communales [...] F287 et F289 d'une superficie respective de 4 541m² et 553m² classées A au PLU en vigueur au prix de 5 900€ toutes taxes comprises **APPROUVE** le cahier des charges [...] **DECIDE** de procéder à la publicité du cahier des charges du bien mis en vente de gré à gré sur le site internet de la commune. Les offres des candidats acquéreurs devront être remises sous pli cacheté conformément à la procédure définie par le cahier des charges. [...]

M. LAINE demande si une personne non exploitante peut acheter ? M. MARTINON lui précise que ce terrain a une vocation agricole et doit être exploité par un agriculteur. En plus, lors d'une vente de ce type, la SAFER est consultée et elle a le droit de préemption. Mme le maire complète en précisant qu'elle a informé de cette vente le correspondant de la SAFER.

M. FORNAS demande s'il ne faut pas rajouter un paragraphe sur le cahier des charges précisant le cadre légal.

Mme le Maire lui précise que le cahier des charges est fait pour noter les conditions particulières. Le cadre légal lui s'appliquera comme dans toutes les ventes de ce type.

DELIBERATION 6 - : Rapport annuel du SIERT (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare) sur le prix et la qualité du service public pour l'exercice 2020

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il doit être présenté chaque année aux membres du conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public relatif à l'eau potable dont à la gestion a été confiée au SIERT.

Monsieur Alain DARGERÉ, délégué au SIERT présente le rapport du SIERT ainsi que le rapport annuel du délégataire SUEZ. La concession porte sur 15 696 habitants, le volume distribué correspond à 683 000 m³ soit une moyenne de 91 m³/par an et par habitant. La perte par km de réseau est de

1.36 m³, en augmentation par rapport à 2019. Le prix du m³ sur la base d'une consommation de 120 m³/an est de 3.29 €.

Le Conseil Municipal, [...] **PREND ACTE** de la présentation du rapport [...]

DELIBERATION 7 - Rapport annuel du SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Brévenne) sur le prix et la qualité du service public pour l'exercice 2020

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il doit être présenté chaque année aux membres du conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public relatif à l'eau potable dont à la gestion a été confiée au SIEB.

Monsieur Jean-Pierre CHABRANT, délégué au SIEB et Vice-Président de ce Syndicat, présente les principales données de ce rapport. La concession porte sur 7 127 habitants. La consommation moyenne est de 93 m³/an par habitant. Pour assurer cette distribution 125000 m³ sont puisés et 245000 m³ sont importés. La perte en réseau représente 1.6 m³ par km, en diminution par rapport à 2019. Le prix du m³ sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ est de 3.03 €.

Le Conseil Municipal, [...] **PREND ACTE** de la présentation du rapport [...]

DELIBERATION 8 - Budget général – décision modificative n°1.

À la suite de la perception de recettes et notifications de subventions non inscrites au budget primitif et de l'évolution des projets d'investissement, Madame le Maire indique qu'il convient de procéder à quelques ajustements concernant les sections de fonctionnement et investissement selon le tableau suivant :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 100.00 €
TOTAL R 613 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 100.00 €
D-023 : Vièment à la section d'investissement	0.00 €	72 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Vièment à la section d'investissement	0.00 €	72 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817 : Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70845 : Aux communes membres du GFP	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 600.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 600.00 €
R-7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0.00 €	0.00 €	0.00 €	47 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	47 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	72 700.00 €	0.00 €	72 700.00 €

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	31 607.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	31 607.40 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Vièment de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	72 600.00 €
TOTAL R 021 : Vièment de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	72 600.00 €
R-024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 800.00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 800.00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 000.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 000.00 €
R-1341-325 : Ecole maternelle isolation toiture	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 795.60 €
R-1391 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 757.00 €
R-1392-322 : City stade	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
R-1398 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 860.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74 432.60 €
D-202 : Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041511 : GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318 : Autres bâtiments publics	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-316 : accessibilité ADAP ERP bâtiment voite	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-302 : Voies	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152-302 : Voies	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	340.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2184 : Mobilier	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	33 000.00 €	72 340.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-317 : la Doyennerie	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-326 : parking Font Porée	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-327 : giratoire Grange Chapelle	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2315-318 : Trottoirs rue Saint-Bel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 900.00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	50 000.00 €	150 000.00 €	0.00 €	1 900.00 €
Total INVESTISSEMENT	114 607.40 €	284 340.00 €	0.00 €	169 732.60 €
Total Général		242 432.60 €		242 432.60 €

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE APPROUVE la décision modificative n°1 au budget général.

M. BUISSON demande des précisions sur la ligne giratoire avec l'inscription de la somme de 100000 €. M. Christian MARTINON précise qu'il s'agit là d'inscrire une ligne de dépenses pour avancer sur ce projet puisqu'il faut réaliser les études de faisabilité. Mais ce montant ne correspond pas au coût estimé qui, comme communiqué en commission urbanisme, est de 400000 €. La commune a déjà déposé une demande de subvention auprès du Département et en déposera une auprès de la CCPA. Il n'est pas envisageable que la commune réalise à elle seule cet équipement. Les montants en dépenses et en recettes seront donc ajustés sur le budget 2022 selon les réponses obtenues.

DELIBERATION 9 - Rétrocession de la parcelle n°D1347 au profit de la commune

Madame le Maire indique au Conseil municipal que Monsieur VIGNA, par courrier du 8 septembre 2021, souhaite rétrocéder à la commune et à l'euro symbolique la parcelle cadastrée n°D1347 d'une surface de 322 m². Christian MARTINON précise que cette parcelle correspond au délaissé de voirie conformément aux dispositions prévues à la demande d'autorisation de lotir du 22 novembre 1988. Il s'agit donc aujourd'hui de régulariser cette cession qui se fera à l'Euro symbolique.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE

ACCEPTÉ la rétrocession [...] pour un (1) euro (€) symbolique, dont les frais de notaire potentiels seront à la charge de la commune ; [...]

DELIBERATION 10 - Attribution des subventions aux associations

Comme chaque année le conseil municipal est amené à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations au titre de son budget général.

Mme le Maire indique que les propositions ont été vues et débattues en commission générale du 19 octobre dernier.

Madame Nicole Thivard, adjointe à la vie associative, expose les conclusions de la commission générale et liste ainsi les associations concernées par l'attribution de subvention et leur montant au titre de l'année 2021 :

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour. UNANIMITE [...], le versement des subventions suivantes :

Trait d'Union de l'Amitié (sous réserve d'organisation de l'Arbre de Noël) : 800 €

Maison Des Petits Loustiques : 300 €

Restaurant Scolaire : 15 000 €

ADMR : 6 300 €

Comité Social du Personnel : 3 840 €

Secours Catholique : 200 €

Maison de Retraite Les Collonges : 150 €

Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques : 5 000 €

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint Martin : 2 700 €

Ecole De Musique Mélodie Des Sources : 1 000 €

ASC Gym : 2 000 €

Savunis Les Arts : 800 €

Terre Et Loisirs Savignois : 300 €

Peinture Savigny : 300 €

AB2S Basket Savigny Saint Pierre : 1 000 €

Tennis Club Savignois : 1 300 €

Savigny Danse : 1 800 €

Amicale Des Sapeurs-Pompiers D'Eveux : 150 €

Savigny FC : 1 000 €

RAMS : 300 €

Le Conseil Municipal, [...] ACCEPTÉ à l'unanimité, 18 suffrages exprimés, 18 voix Pour (18 votants, Bruno BUISSON ne prenant pas part au vote), le versement d'une subvention [...]

AM des Petits Gones : 500 €

[...] Bruno Buisson précise qu'il ne souhaite pas participer au vote au profit de l'association AM des Petits Gones puisque son épouse est actuellement la présidente de l'association. Mme Le Maire accepte cette proposition.

DELIBERATION 11 - Rapport d'activité 2020 CCPA

Chaque année il doit être présenté au Conseil municipal le rapport d'activité de la communauté de communes.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) compte 17 communes couvrant un territoire de 185 km² pour 37 613 habitants.

La CCPA exerce les compétences obligatoires définies par la loi : aménagement de l'espace ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ; actions de développement économique ; gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Elle exerce aussi les compétences optionnelles suivantes : protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du logement et du cadre de vie ; création, aménagement et entretien de la voirie, actions sociales d'intérêts communautaires ; assainissement collectif et non collectif. Ainsi que les compétences facultatives suivantes : petite enfance ; jeunesse ; transports et mobilité ; santé ; numérique ; patrimoine ; gestion des eaux pluviales urbaines ; culture.

Elle offre ainsi à ses administrés et aux communes membres de nombreux services. Avec une stratégie locale de développement économique efficace puisqu'elle passe de 14ha de foncier économique disponible en 2014 à 2ha en 2020. Cette attention pour le secteur économique s'est également traduite par un soutien à hauteur de 500 000€ pour faire face à la crise sanitaire.

La CCPA présente une stratégie forte de soutien à l'activité agricole avec un dispositif d'accompagnement à l'installation, une aide à la production et une sensibilisation aux enjeux agricoles à destination des jeunes publics.

En ce qui concerne la politique de l'habitat, la CCPA a bénéficié d'une prorogation de 2 ans pour le PLH 2014-2019, le nouveau PLH est en cours d'élaboration.

Une action importante est également menée concernant la cohésion sociale. La petite enfance connaît sa première année pleine de fonctionnement avec 4 relais petite enfance. La cohésion sociale se tourne également vers la jeunesse et le développement social.

En matière de politique sportive, l'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Les établissements sportifs ont été fermés une grande partie de l'année. Pour une structure comme l'Archipel cela représente une baisse de fréquentation de 62%. Par ailleurs, 2020 aura été une année dédiée à la santé.

Le tourisme aura également été fortement impacté par la crise sanitaire, toutefois de nombreuses actions auront tout de même été réalisées notamment en matière d'aménagement, d'accompagnement de projets, de promotion et de communication, qu'ils soient impulsés par l'Office du Tourisme ou par la CCPA.

En matière d'environnement, la gestion des déchets a fait l'objet d'un rapport déjà porté à la connaissance de notre conseil municipal. La CCPA agit pour la gestion des eaux pluviales urbaines, pour l'assainissement non collectif et pour l'assainissement collectif. Concernant ce dernier, la commune de Savigny est concernée par le poste de refoulement La Rochette. Par ailleurs, la station d'épuration de Savigny est intégrée à des protocoles nationaux de suivis scientifiques de la Covid.

Dans le cadre des travaux d'investissement des voiries communautaires (cat. 1), la CCPA a engagé une enveloppe de 89 000€ pour la réfection de la couche de roulement Chemin de Solemy.

Le patrimoine communautaire a vu ses budgets de fonctionnement et d'investissement diminuer pour l'exercice 2020.

La mobilité aura fait l'objet d'une attention particulière avec la première phase d'élaboration du schéma directeur Vélo. Dossier qui se poursuit en 2021.

Ce sont 8 conseils communautaires qui ont eu lieu en 2020 pour un total de 178 délibérations, ainsi que 22 bureaux communautaires totalisant 43 délibérations.

La CCPA dispose d'un budget de fonctionnement de 17,32 M€ dont 3,6 M€ versés aux communes. Elle aura prévu d'investir 7,17 M€.

Ce rapport a été joint à la convocation de la séance du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, [...] PREND ACTE du rapport [...]

M. BUISSON demande des précisions sur la définition du « réseau urbain eaux pluviales » et pourquoi la commune doit participer à hauteur de 40% des sommes engagées pour réaliser une extension de réseau eau pluviale. M. MARTINON lui répond que le réseau urbain eaux pluviales correspond

au réseau sous chaussée dans le périmètre urbain de la commune. Ainsi les fossés, grilles sur la route, appartiennent quant à eux au réseau voirie. Quant à la participation des communes lorsqu'elle sollicite la CCPA pour une extension de réseau, ce principe de participation par fond de concours a été adopté en 2019 lors de la prise de compétence.

Plus précisément, l'extension prévue pour évacuer les eaux pluviales du futur lotissement du Domaine de l'Abbaye est évaluée à 100000€ et la commune participera à cette extension à hauteur de 40% sur le montant final des travaux. Si les travaux avaient été réalisés en 2016, à la suite du permis d'aménager délivré par le Maire de l'époque, la commune aurait financé en totalité l'extension de ce réseau.

DELIBERATION 12 - Convention Pluri communale de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de définir les modalités de coordination entre la police pluricommunale et les forces de sécurité de l'Etat. Cette convention régie le champ des priorités d'interventions, des lieux ainsi que les voies et moyens de coordination qu'il s'agisse des moyens matériels, des ressources humaines et des responsabilités.

Le Conseil Municipal, [...] 19 suffrages exprimés : 19 voix Pour : UNANIMITE des suffrages exprimés

APPROUVE la convention pluricommunale [...]

M. FORNAS demande si la question de l'armement de la police municipale a été posée. Mme le Maire lui répond par la négative. M. FORNAS demande si la commune a toujours une convention avec la SPA pour la divagation des animaux. Mme le Maire lui répond que cette convention est maintenant signée et financée par la Police Pluricommunale

Informations diverses

Mme le Maire informe que les cérémonies commémoratives du 11 Novembre et du 5 Décembre auront lieu à 11h00 et seront suivies d'un vin d'honneur avec contrôle du passe sanitaire. Le centenaire du monument aux morts sera évoqué à l'occasion de la cérémonie du 5 Décembre, il sera accompagné d'une exposition à destination du public.

Pour répondre à un appel à projet de la CCPA, une demande de subvention sera déposée pour la réfection de l'ancien lavoir de la Font Porée.

Pour répondre à une demande de M. BUISSON sur les différentes absences du personnel, Mme le maire l'informe des différentes situations :

-DGS titulaire S.VILLAIN : le comité médical n'a pas pu statuer sur sa situation, Mr Villain ne s'étant pas présenté aux deux convocations auprès du médecin agréé. Il est donc aujourd'hui en situation de longue maladie avec salaire maintenu à ½ traitement.

-C. MATEOS : il est en attente d'une visite médicale, il est en arrêt maladie ordinaire depuis plus de 3 mois avec une rémunération maintenue à ½ traitement

-Médéric BOISSET qui était parti de la collectivité avec une demande de mise en disponibilité d'un an, a demandé sa réintégration au 15/11 qui a été acceptée.

-DGS remplaçant D. DA SILVA : en accord avec le CDG, il a été mis fin à sa mission d'intérim au 20 octobre.

M. BUISSON s'est dit choqué que l'annonce de fin de contrat de M. DA SILVA ait été faite à l'occasion de la cérémonie organisée le 20 octobre réunissant les élus et le personnel. Cette information n'étant officielle que de l'après-midi même, Mme le maire a profité de cette réunion pour informer l'ensemble des élus et du personnel avant que l'information s'ébruite. Il aurait été inconvenant de taire cette information alors que tous étaient réunis, c'est une question de transparence.

Compte-rendu des commissions communales et communautaires**M. Christian MARTINON pour la Commission Urbanisme**

Il informe les élus qu'à partir du 1er janvier 2022, la gestion des demandes d'urbanisme se fera de manière dématérialisée. La personne en charge du suivi des dossiers ainsi que l'élu en charge de cette délégation ont été formés à la CCPA le 20 octobre dernier.

Concernant le dossier de modification du PLU, la commission urbanisme s'est réunie le 18 octobre pour prendre note des remarques des Personnes Publiques Associées et des observations du public consignées dans le registre ouvert à cet effet. Les observations émises par la commission ont été

remises au commissaire enquêteur qui les annexera à son rapport qui devra parvenir à la commune ainsi qu'au Préfet pour le 6 novembre au plus tard. La prochaine étape consistera à l'adoption de cette modification du PLU lors d'un prochain conseil municipal.

M. Serge MALET pour la Commission Bâtiments

Il fait le point des travaux réalisés ou engagés :

- Pôle santé : le géomètre est intervenu lundi 18 octobre pour réaliser les relevés topographiques. Les professionnels de santé seront reçus le 4 novembre.
- Bar de la Tour : les travaux de réfection des peintures de l'appartement sont engagés. L'appartement sera ensuite proposé en location indépendamment du Rez de Chaussée dédié au commerce.
- Chalet Montange : la cour donnant sur la route du Cabrillon a été aménagée.
- Cimetière : une 1ère réunion a été organisée pour réfléchir sur les aménagements à mettre en œuvre pour faciliter la circulation et réduire la prolifération des herbes.
- Clos de l'Abbaye : la commission étudie le changement du portail en très mauvais état côté route de Sain Bel.
- Tribune de l'église : le projet a été revu à la baisse pour limiter le coût du projet. Les demandes de devis ont été faites.
- Les frises objet du don de Mme Noaille ont été récupérées par la mairie. Mme le maire en profite pour remercier Mme Noaille pour ce don qui viendra compléter la collection lapidaire de la commune.
- Font Porée : intervention des élèves de l'école d'apprentissage de Chessy, un gros travail de nettoyage et là aussi Mme le maire exprime ses remerciements aux élèves ainsi qu'à leur enseignant.
- Projet d'aménagement du lavoir : différentes options seront présentées à l'ABF.
- Le frigo de la cantine sera changé.

M. Alain DARGERÉ pour la Commission Voirie

Il fait le point également des travaux réalisés et engagés :

- City Stade : il est ouvert au public. Il reste à réaliser les plantations qui se feront en novembre
- Entrée dans l'aire urbaine de Savigny côté Sain Bel sur la RD7: la commune va tester, avec l'appui des services du Département du Rhône, la mise en place d'une chicane pour réduire la vitesse.
- Impasse des Platanes : les travaux de réfection de chaussée se feront la première semaine de novembre
- Terrain d'agrément route de Bibost : deux tables ont été fixées
- Chemins ruraux : le passage de l'épaveuse là où le passage du tracteur était possible a été réalisé

Mme Evelyne DUTOUR pour la Commission commerces et artisans de la CCPA

Elle informe qu'elle a participé à 9 réunions depuis sa prise de fonction. La commission a fait le constat que le commerce de type associatif qui s'est monté à Courzieu fonctionne très bien. Cependant l'engagement des bénévoles s'essouffle. D'autres modes de gestion sous le modèle coopératif sont à l'étude pour pérenniser la structure.

L'intervention de Google pour aider les entreprises à mieux s'identifier sur Internet a remporté un vif succès.

Une présentation de la monnaie locale « La Gonnète » a été faite aux élus.

Une demande a été faite auprès de la CCPA pour réaliser une étude afin de mieux identifier le type de commerce à créer sur Savigny. Pour ce faire elle souhaite animer un groupe de travail avec les habitants, la CCPA et quelques élus de la commune. Participeront à ce groupe : I. SEEMANN, N. THIVARD, I. KAPFER SERVE, C. MARTINON et L. FORNAS.

Mme Evelyne DUTOUR pour l'Organisation du Téléthon : des boules de Noël seront proposées à la vente en partenariat avec le Trait d'Union de L'Amitié à l'occasion de diverses manifestations : marché de Noël, chaudière des classes en 2 et concours de belote du Trait d'Union de l'Amitié.

Mme Nicole THIVARD pour la Commission Vie Associative et Communication

Elle précise que le Savigny Infos est en cours d'élaboration, il doit être distribué en novembre.

Le marché de Noël aura lieu le 26/11 ; ce même jour ainsi que le 27/11 se tiendra au Petit Théâtre l'exposition photos de Fabien Dubessy, photographe-nature de renommée internationale.

Mme Isabelle KAPFER pour la commission Services à la Personne

Elle informe qu'à l'occasion du chantier jeunes, divers travaux seront réalisés pendant les vacances de Toussaint : marquage des tables à la salle du Trésor, rafraîchissement des peintures du mur extérieur des toilettes et de la porte d'entrée du Petit Théâtre avec l'aide des élus Pierre Hulín et Jean-Pierre Chabrant.

Une manifestation a été organisée le 13 octobre à la médiathèque pour remettre les premières peluches aux nouveaux nés de l'année, dans le cadre de l'opération « Premières pages » organisée par le Département du Rhône.

Le repas des retrouvailles avec nos séniors organisé par le CCAS aura lieu le 20/11/2021. Les élus ainsi que les membres du CCAS sont invités.

Le poste de conseiller numérique à la CCPA a essuyé plusieurs déconvenues, il est de nouveau à pourvoir.

M. Pierre HULIN pour la Commission Environnement

La commission a réalisé un recensement des besoins en mobiliers urbains : poubelles, bancs et cendriers.

La commission se réunira le 8 novembre pour évoquer l'aménagement du terrain en gore. L'adaptation des toilettes aux personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement du terrain seront évoqués.

Il a reçu le SYDER pour étudier la pose de panneaux voltaïques sur les toitures des écoles et de la mairie.

Les arrêts piétons pour le pédibus seront matérialisés.

La commission mobilité à la CCPA va proposer un cheminement doux sécurisé entre Savigny et L'Arbresle, le long de la RD 159, voie traversante de la zone de la Ponchonnière. Quant à la liaison mode doux entre Savigny et Sain Bel, les demandes de subventions ont été reportées.

M. le Maire pour la Commission Agriculture

La commission réunira les agriculteurs le 5/11 pour présenter la synthèse du questionnaire réalisé l'hiver dernier et recueillir leurs besoins.

Droit d'expression

Liste « Savigny d'abord »

Bonjour de l'équipe SAVIGNY D'ABORD2020

Une réussite techniquement, le city stade est arrivé, un regret : que le choix de son implantation n'est pas fait l'objet même au sein du conseil d'un minimum d'analyse,

et de sa prise en compte dans une vision globale du village et des différents objectifs recherchés.

J'espère que l'arbitraire ne continuera pas sur d'autres grands projets à venir et que la commune ne ratera pas certaines opportunités.

Quand vous souhaitez faire part au conseil de vos remarques ou pour les associations de vos invitations, pensez dans vos mails à les adresser à Mme le Maire et au CONSEIL MUNICIPAL, pour qu'elles arrivent à destination.

Je suis à votre disposition, vous pouvez me contacter sur savignyabord2020@gmail.com

Luc FORNAS

Prenez soins de vous.

Retrouvez votre Savigny Info
tout en couleur et les anciens numéros
sur le site de la mairie [www.mairie-](http://www.mairie-savigny69.fr)
[savigny69.fr](http://www.mairie-savigny69.fr) rubrique MAIRIE / PUBLICATIONS

MARCHE de NOËL de Savigny - Vendredi 26 novembre 15h30-20h**Vos commerçants du village**

Boulangerie Jacoud Pain, viennoiseries, gâteaux, chocolats maison - 04.37.58.04.87
 Café-restaurant Le Clos de l'Abbaye Repas terroir, plats à emporter - 06.50.62.35.07
 Coiffure Isabelle Coupe mixte avec ou sans rendez vous - 04.74.01.04.89.

Produits du terroir et stands alimentaires

Charcuterie des 2 villages*, St Laurent de Chamousset, Charcuterie artisanale, boucherie, traiteur - 06.50.21.17.23
 Bonne heure des Papilles*, Sourcieux-les-Mines, Confitures, terrines, pâtisseries sèches, nougats, pâtes de fruits, guimauves à base de produits locaux - 06.19.23.51.75
 Brasserie Prisca, L'Arbresle, Producteur de Bières - 06.42.23.67.30
 Epicerie La Pépète Verte*, L'Arbresle, Produits bio en vrac, alimentation, hygiène, entretien de la maison - 04.74.01.09.09
 Ferme du Petit Arbre*, Savigny, Maraîchage bio - 06.03.50.22.76
 Fruits et légumes, Denise et Roger Chaverot*, Saint Forgeux, Producteurs de fruits et légumes de saison - 06.89.54.94.64
 Gandelin Passion*, Craponne, Huile d'olive de Crète, miel de thym sauvage - 06.33.14.96.60
 J'y vais Pizza*, Pizzas - 06.37.60.15.96
 La Ferme de Rusille*, Savigny, Produits au lait de brebis, fromages, yaourts et flans aux œufs, production de foie gras, rillettes, confits, ... - 06.14.71.17.97 ou 06.30.41.99.55
 O trésor des plantes*, Bully, Conseils et vente de plantes médicinales, aromatiques, épices, huiles essentielles, parfums d'ambiance, savons, thés, tisanes - 06.65.04.04.84
 Rucher du Sonney*, Savigny, Production de miels, gelée royale, pains d'épices - 06.33.81.49.20
 Les fruits à co'que*, Bessenay, Fruits à coque et produits dérivés - 06.31.27.39.05
 Le Jardin du Pallaix, St Marcel L'Eclairé, Plantes aromatiques et médicinales : tisanes, sirops, sels, thés et vinaigres aux plantes... - 06.77.53.36.97
 Barbe à papa - confiseries, Virginie Vial, Caluire - 06.71.56.14.86
 Valérie Verne, Aspinac (42), Lentilles, liqueur verveine, gentiane, gelée... - 06.45.00.66.82
 Gîte des Escargots, St Romain de Popey, Eleveur, produits à base d'escargots - 07.68.07.71.49
 AGAMY, Sain Bel, Cave coopérative, vin rouge, rosé, blanc et effervescent - 04.74.01.26.13
 Mathieu Demarest, Savigny, vin rouge, vin blanc - 06.45.50.40.01
 La Biscuiterie de Melle Elodie, Oullins, Biscuits alsaciens et cookies de Noël - 06.22.93.77.31
 Classes des 18-19 ans de Savigny, Crêpes et gaufres

Créations, artisanat, et stands non alimentaires

Les Fabuleuses Crea by Mj* Julie Masia, Savigny, Bijoux et créations - 06.31.35.88.00
 Stanhome - Kyotis, Anne-Marie Barange, Ancy, Produits d'entretien de la maison, cosmétique, bien-être, maquillage, parfums - 06 70 18 95 83
 Savons Bulle de Lait, Amplepuis, Ferme Labêe Colline, élevage brebis (agriculture bio), savons au lait de brebis, articles en laine, terrines d'agneau - 06.64.95.62.67
 L'Atelier du My, Eveux, Créations textiles zéro déchet - latelierdumy@gmail.com
 Terre et Couteaux, Balbigny, Coutellerie de marque, de cuisine et de poche, clairette de Die - 06.44.02.27.00
 Energy's Stones, Lyon, Bijoux énergétiques - 06.80.05.36.38
 Karine Dubost Martin, Petites décorations de Noël
 Graines de Soleil, Cuers (83)/Lyon, Bijoux et tableaux décoratifs en bois découpé et peint à la main pour petits et grands - 06.89.90.56.01
 Fleurs de Coton, Anse, Fleurs et décorations - 04.74.67.02.71
 Mathilde Demarest, Savigny, Réflexologie plantaire (bons cadeaux) - objets déco, ardoises calligraphiées et carnets - 06.84.64.86.35
 Retour à soi, Maud Seeman, Savigny, Massages, ateliers bien-être (bons cadeaux) - 06.81.44.63.88
 Carole Matras, Marcy sur Anse, Chaussures femmes, enfants, sac à main, sacoche, foulards, montres, accessoires de mode
 APE (Association des Parents d'Elèves - Ecole Publique) Marrons chauds et Atelier créatif pour les enfants
 Médiaèque de Savigny, Stand d'auteurs : Roland Garin, Aïcha Vesia-Sherif, Robert Ferrari
 ADACAS, Farnay (42), objets artisanaux du Burkina Faso
 Petites Bouilles et Boules d'Ange, Chevinay, Bijoux fantaisie résine et bois, bijoux d'éveil et d'allaitement, peintures spirituelles et d'éveil au pochoir sur housses de coussins, illustration pour porte et chambre d'enfants - 06.23.84.89.78
 Téléthon, vente de boules de Noël au profit de l'association
 Fabien Dubessy, photographe, expo photos (Petit Théâtre) et vente de calendriers

Un grand merci aux commerçants qui offriront le panier garni.

* commerçants habituels de notre P'tit Marché

Mairie de Savigny - mairie@mairie-savigny69.fr - Tel. 04.74.72.09.09

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Voici les manifestations prévues à ce jour.
Les mesures sanitaires pourraient conduire à des annulations ou des aménagements.
Nous vous tiendrons informés via le site internet de la mairie et la page Facebook.

Samedi 20 novembre : Repas des retrouvailles, CCAS, Salle du Trésoncle - 12h

Marché de Noël

Vendredi 26 novembre
15h30 - 20h



Vendredi 26 novembre : Marché de Noël - 15h30 à 20h
Vendredi 26 novembre : Exposition photos nature Fabien Dubessy, Petit Théâtre - 15h30 à 20h - Vernissage à 18h30
Samedi 27 novembre : Exposition photos Fabien Dubessy, Petit Théâtre - 10h à 12h30 et 14h30 à 18h30
Vendredi 3 décembre : Concours de Belote Trait d'Union de l'Amitié au profit du Téléthon, Salle C.Gouttenoire - 14h
Samedi 4 décembre : Noël des petits gym (3 et 6 ans), Salle du Trésoncle - 15h
Samedi 4 et dimanche 5 décembre : Chaudière des Classes en 2, Place du 11 novembre
Dimanche 5 décembre : Cérémonie commémorative & Centenaire du Monument aux Morts - Commune / ADR CATM, Monument aux Morts - 10h45
Dimanche 5 décembre : Spectacle de Noël de Savigny Danse, Salle du Trésoncle - après-midi

Réunion participative Aménagement terrain en gore

Samedi 11 décembre
Salle C. Gouttenoire - 9h30



Samedi 11 décembre : Réunion publique participative sur l'aménagement du terrain en gore, Salle C.Gouttenoire - 9h30 (voir en page 3)
Samedi 11 décembre : Repas de la Sainte Barbe des pompiers, Salle du Trésoncle
Samedi 11 décembre : Théâtre tout public : Chaos Canem, « Alfhild de Gotland », Petit Théâtre - 11h et 16h (voir en page 8)
Dimanche 12 décembre : Arbre de Noël Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle
Mercredi 15 décembre : L'île aux histoires, médiathèque - 16h30
Vendredi 17 décembre : Retrait des colis de Noël du CCAS, Mairie - 9h30-12h et 14h-17h30
Vendredi 17 décembre : Concert de Noël à l'église
Dimanche 19 décembre : Concert de Noël à l'église
Dimanche 9 janvier : Vœux de la municipalité, Salle du Trésoncle - 11h
Samedi 15 janvier : Loto du foot, Salle du Trésoncle
Samedi 29 janvier : Soirée Classes en 2, Salle du Trésoncle
Samedi 26 et dimanche 27 février : Tournoi de foot, Salle du Trésoncle

Pour toutes vos sorties culturelles et sportives, pensez à vous inscrire à la newsletter de l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle !
04 74 01 48 87 - officedetourisme@paysdelarbresle.fr



Téléchargez dès à présent l'application ILLIWAP pour recevoir toutes les infos savignaises en direct !



SAVIGNY MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 26 Novembre
15h30-20h



Le P'tit Marché Savignois

Tous les vendredis de 15h30 à 19h
Place du 8 Mai 1945



Toutes les semaines :

Charcuterie, boucherie, traiteur, Charcuterie des 2 Villages, St Laurent de Chamousset (06.50.21.17.23)
Fruits et légumes, Denise et Roger Chaverot, Saint-Forgeux (06.89.54.94.64)
Légumes bio, Ferme du Petit Arbre, Savigny (06.03.50.22.76)
Fromages brebis/chèvre/vache et yaourts, Ferme de Rusille, Savigny (06.14.71.17.97)
Pizzas, J'y vais Pizza, 18h à 21h45 (sous la Mairie) (06.37.60.15.96)

Tous les 15 jours :

Epicerie itinérante, vrac et bio, la Pépite Verte, L'Arbresle (04.74.01.09.09)
Les Fruits à co'que, noix, noisettes, amandes... et produits transformés artisanalement (06.31.27.39.05)
Bijoux, les Fabuleuses, Julie Masia, Savigny (06.31.35.88.00)

Une fois par mois (sauf exception) :

Confitures et terrines, Au bonheur des Papilles, Sourcieux les Mines (06.19.23.51.75)
Huiles de Crête (Gandelin Passion 06.33.14.96.60)

D'autres commerçants sont présents ponctuellement :

Bières locales, Brasserie Prisca, L'Arbresle
Miel et gelée royale (Rucher du Sonnay, Savigny 06.33.81.49.20)
Tupperware (Carine Cortial 06.26.23.67.61)

Et parfois, quelques animations :

Marché d'auteurs, Troc de Graines, Associations ...

Fréquentez le marché régulièrement pour les découvrir !